

École maternelle Jules Renard, 10 rue Jean Royer, 54710 Fléville-Devant-Nancy

Mail : [ce.0541849s@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0541849s@ac-nancy-metz.fr)

Tel. : 03.83.26.14.59

## Procès-Verbal du Conseil d'école n°2

### -Vendredi 13 mars 2026 - 17h00

#### Présents :

Directrice	Mme Meunier
Enseignante Maternelle	Mme Dion
Parent(s) représentant(s) titulaire(s)	Mme Bissler M. Claudel
Parent(s) représentant(s) suppléant(s)	Mme Barthélémy Mme Piedfer
Mairie	M. le Maire, Mme Pécorari

#### Excusées :

I.E.N. Vandoeuvre	Mme Doan Mme Reichert (Inspectrice par intérim)
-------------------	--

#### Ordre du jour :

1. Organisation des inscriptions pour la rentrée prochaine
2. Accueil des futurs élèves
3. Rencontre parents-enseignantes
4. Projet château
5. Animations et sorties
6. Evaluations écoles

## **1/ Organisation des inscriptions pour la rentrée scolaire**

Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée 2026 en maternelle se feront sur rendez-vous auprès de la directrice à partir du mois de mai. La présence de l'enfant n'est pas nécessaire et pas souhaitable.

Accueil des tout-petits : Mme Meunier effectue une pré-inscription et informe les parents que l'inscription définitive se fera en fonction des effectifs de rentrée sachant que pour faire un groupe de niveau, un minimum de 6 enfants est requis.

## **2/ Accueil des futurs élèves**

\*Un dispositif « Action passerelle vers l'école maternelle » est mis en place cette année. Il s'agit d'une action passerelle entre la crèche « Les FléFilous » et l'école maternelle. Ce projet s'inscrit dans le cadre du CTG (Contrat Territorial Global) qui lie la crèche et la mairie à la Caisse d'Allocations Familiales.

Cette action permet aux enfants fréquentant la structure multi-accueil de découvrir et se familiariser progressivement avec les locaux de l'école dans lesquels ils seront accueillis prochainement, les activités, les enseignantes et les assistantes d'enseignements (ATSEM) de l'école, les enfants déjà scolarisés dans l'établissement.

Les objectifs principaux de ce dispositif sont multiples comme entre autres, établir un premier contact positif avec l'école avec une rentrée en douceur pour les enfants de la crèche, fluidifier le passage entre les deux structures, familiariser l'enfant dans son environnement afin qu'il trouve ses nouveaux repères.

La participation des enfants à l'action passerelle est soumise à l'autorisation préalable des parents et ne concernera que les enfants qui rejoindront l'école maternelle lors de la rentrée scolaire suivante.

Le personnel de la structure petite enfance est autorisé à accompagner les enfants à l'école. Ces derniers restent sous la responsabilité de la structure Multi-accueil « Les FléFilous » où ils sont inscrits pendant les déplacements et toute la durée de leur présence à l'école maternelle.

Une convention sera prochainement signée pour une période d'un an correspondant à l'année scolaire, renouvelable par tacite reconduction.

Ces enfants de la crèche seront accueillis à l'école maternelle le mardi 7 avril et le mardi 28 avril de 9h30 à 11h00

\*Et en plus de ce dispositif, comme chaque année, Mme Dion, enseignante de petite section, aura le plaisir d'accueillir les futurs élèves inscrits en petite section à la rentrée scolaire prochaine ainsi que leurs parents à des dates qui seront communiquées aux parents lors des inscriptions.

## **3/ Rencontre parents-enseignantes**

Au mois de janvier-février, nous avons invité chaque famille de notre classe à nous rencontrer individuellement. Nous avons rencontré toutes les familles. Ce moment d'échange de 15 minutes nous a permis de faire un point sur l'attitude de l'enfant en classe, sur ses progrès et ses réussites et de lister ses éventuelles difficultés.

#### **4/Projet château**

Nous poursuivons notre projet « Châteaux croisés » avec les interventions de Madame Milanèse Géraldine, plasticienne qui est venue animer trois ateliers dans chacune des classes (vendredi 28 novembre, mardi 27 janvier et mardi 10 mars) dont deux ateliers de manipulation et de création autour de l'argile.

Puis, un grand jeu sera organisé le **mardi 12 mai**, toute la journée au château de Fléville. Cette journée concernera les deux classes de Fléville. Les élèves participeront à différentes animations dans certaines pièces du château. L'objectif est de leur faire découvrir les différentes salles du château à travers des activités pensées et créées par les enseignantes.

Pour le bon déroulement de cette journée, nous aurons besoin de parents bénévoles pour encadrer les groupes d'élèves et les accompagner dans les différentes salles du château ainsi que des parents animateurs pour animer les activités. Ceux-ci disposeront d'une fiche de suivi très détaillée et clé en main, présentant le déroulement précis de l'activité.

Ensuite, nous accueillerons les élèves de Haroué et leur proposerons ce grand jeu au château de Fléville le **jeudi 4 juin**, toute la journée. Ce jour-là, nous solliciterons également des parents bénévoles.

Nous serons également conviés par les élèves de Haroué à venir visiter leur château (date non précisée à l'heure actuelle).

Enfin, nous envisageons de vous inviter à une exposition fin juin dans le parc du château de Fléville, ce sera l'occasion de partager un moment convivial autour de la réalisation des élèves, avec un verre de l'amitié.

#### **5/Animations et sorties**

-Fête du printemps le vendredi 13 mars : les élèves se sont déguisés et ont partagé un goûter.

-Photos de classes et photos individuelles le mardi 31 mars, le matin.

-Grand jeu au château de Fléville pour les élèves de Fléville le mardi 12 mai, la journée.

-Sortie scolaire pour les deux classes à Châtel-sur-Moselle pour tous les élèves le jeudi 11 juin, la journée avec pique-nique.

-Accueil des élèves de l'école maternelle de Haroué et grand jeu au château de Fléville le jeudi 4 juin, la journée avec pique-nique.

-Sortie au château de Haroué (date non précisée) pour tous les élèves, la journée avec pique-nique.

-Exposition et moment convivial : mardi 23 juin.

-Kermesse : vendredi 26 juin de 16h30 à 18h00.

## **6/ Evaluation Ecole**

Les écoles de Fléville ont été évaluées. Pour rappel, c'est un dispositif émanant de l'Education Nationale depuis 2023 de façon élargie sur le territoire français. Les avantages de cette évaluation sont multiples pour pouvoir analyser quatre domaines :

- apprentissage et parcours des élèves, l'enseignement
- vie et bien-être de l'élève, climat scolaire
- acteurs, stratégie et fonctionnement de l'école
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Dans ce cadre, une équipe d'évaluateurs (Madame Aurore Lenczewski, Inspectrice de la circonscription de Lunéville et Stéphane Chmidlin, directeur d'école et coordonnateur TER) ont analysé notre rapport d'auto-évaluation et sont venus échanger avec nous enseignantes du groupe scolaire le 30 janvier. Elle a également rencontré ce jour-là Madame Pécorari, l'Adjointe chargée des affaires scolaires, Monsieur Lesniak et Madame Cordobès, directeurs de l'ACM, des représentants de parents d'élèves et des élèves de cycle 3.

Une phase de restitution par cette équipe aura lieu au mois de mai, au plus tard. Et le rapport final de l'évaluation externe sera envoyée aux DSDEN fin mai.

Fin de la séance à 18h00.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 12 juin à 17h15.

\*\*\*\*\*

**Secrétaire du Conseil :**



**Signature de la présidente du Conseil :**

Myriam MEUNIER, Directrice

